Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Cessation d'activité

Par ben_

Bonjour,

J'ai créer mon EURL dans le cadre d'une demande de carte professionnelle en transaction immobilière.
La préfecture vient de refuser ma demande, du coup je dois radier la société.
Le problème est que l'on me demande une somme allant de 800 à 1000?.
Je n'est jamais ouvert ma société, je n'est jamais exercé mon activité est aujourd'hui je suis chômeur en fin de droit, et donc sans moyens financiers pour régler cette somme.

Pourriez-vous me conseiller ou me dire s'il existe des solutions?
Par avance, merci.

Bien cordialement.